



----- Communiqué de presse -----

Paris, le 25/11/2015

ELECTIONS REGIONALES 2015 : LES 5 GRANDS RESEAUX D'AIDE A LA CREATION D'ENTREPRISES PARLENT D'UNE SEULE VOIX AUX CANDIDATS

A quelques semaines des élections régionales, les 5 réseaux leaders du soutien à la création d'entreprises - Adie, BGE, France Active, Initiative France et Réseau Entreprendre® - se coordonnent pour sensibiliser les candidats aux rôles essentiels des petites entreprises et de leur impact sur le dynamisme économique, la compétitivité et la création d'emplois dans les territoires. Les cinq réseaux portent auprès des candidats leurs ambitions et enjeux partagés, autour d'un pacte en 10 points.

Intégrer la création d'entreprise dans les Schémas Régionaux de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation

L'économie locale a besoin d'un tissu de TPE et PME nombreuses et diversifiées. Pérennes et non délocalisables, elles répondent aux besoins des territoires et de leurs habitants et participent activement à la création de richesses et d'emplois. Les cinq réseaux souhaitent renforcer leur place dans les stratégies locales de développement économique, en étant considérés pleinement comme des parties prenantes légitimes. Ils souhaitent en outre sensibiliser les 17 futurs conseils régionaux de Métropole et d'Outre-mer à l'importance des problématiques liées à la création d'entreprise pour que celles-ci soient intégrées dans les Schémas Régionaux de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation.

Créer les conditions d'un environnement favorable à la pérennité des entreprises et à leur développement

Les cinq réseaux souhaitent également mobiliser les futurs conseils régionaux de Métropole et d'Outre-mer sur la mise en place de politiques publiques ambitieuses d'aide à la création/reprise d'entreprises ainsi qu'à leur développement. Car s'intéresser aux TPE/PME, c'est s'intéresser à la création d'emplois. Pour que ces créateurs d'emplois existent encore au-delà du cap des trois ans, il est indispensable de créer un environnement favorable et de mettre en place un accompagnement professionnel et des dispositifs de financement accessibles sur tous les territoires.

Faciliter une meilleure lisibilité des aides offertes aux entreprises au niveau régional

La Cour des comptes l'avait souligné dans son rapport de 2013 sur les appuis à la création d'entreprises : seuls 30% des porteurs de projet bénéficient du soutien d'une structure spécialisée alors même que ces aides ont un impact significatif sur le taux de pérennité des entreprises. Les 5 réseaux souhaitent réaffirmer aux Régions leur complémentarité dans la palette de services proposée aux nouveaux entrepreneurs, à chaque étape de leur projet : préparation, lancement, accès au financement, première phase de développement ou encore croissance.



Cinq interlocuteurs privilégiés pour les nouvelles Régions françaises

Les cinq réseaux souhaitent renforcer leur proximité et leur collaboration avec les nouvelles Régions françaises en leur apportant leur expérience, leur savoir-faire ainsi que leurs organisations et l'engagement de milliers de citoyens entrepreneurs et experts dans leur projet associatif pour servir les politiques de soutien à l'entrepreneuriat dans chaque région.

Adie, BGE, France Active, Initiative France et Réseau Entreprendre® représentent les cinq principaux réseaux de soutien à la création d'entreprise, sans but lucratif, avec une vocation : la capacité d'initiative et la réussite des entrepreneurs.

Cinq réseaux qui depuis plus de 30 ans bousculent et font évoluer les représentations : promouvoir auprès de tous l'initiative quand elle n'était réservée qu'à certains, mobiliser les banques pour financer l'entrepreneuriat, porter des stratégies emplois en remobilisant les personnes par des dynamiques entrepreneuriales, créer des écosystèmes autour des entrepreneurs pour porter leur développement, créer des liens entre entrepreneurs et territoires.

A propos de l'Adie

Reconnue d'utilité publique, l'Adie est une association qui aide les personnes exclues du marché du travail et qui n'ont pas accès au crédit bancaire classique à créer leur entreprise, et donc leur emploi, grâce au microcrédit. Pionnière du microcrédit en France et en Europe, l'Adie en est l'acteur majeur. L'Adie accompagne par ailleurs les porteurs de projet afin de les soutenir en amont et en aval du lancement de leur micro-entreprise pour en garantir la pérennité.

Depuis sa création en 1989 par Maria Nowak, l'Adie a financé plus de 160 000 microcrédits, participant ainsi à la création de plus de 115 000 entreprises.

En 2014, elle a financé plus de 16 600 personnes et ainsi permis la création de plus de 200 nouveaux emplois par semaine. Le taux de pérennité de ces entreprises après 2 ans est de 70%, et le taux d'insertion des personnes financées après deux ans est de 84%.

Contacts Presse : Laurence Michelena: 01 49 33 19 03 - 06 86 17 48 76, lmichelena@adie.org ; Christelle Touré - 01 49 33 19 65 - 06 07 32 98 53 - ctoure@adie.org ; Alice Dekker – 06 16 58 21 60 – alice.dekker@wanadoo.fr

A propos de BGE

Créé en 1979, BGE est un réseau associatif national d'aide à la création d'entreprises depuis l'émergence de l'idée jusqu'au développement de l'entreprise.

Avec un fort ancrage territorial, le réseau BGE compte aujourd'hui 550 lieux d'accueil déployés sur l'ensemble du territoire français, y compris les DOM, qu'animent 950 conseillers-salariés.

Ecole de l'entrepreneuriat, BGE transfère les savoir-faire et savoir-être entrepreneuriaux. Depuis sa création, BGE a accompagné la création et la reprise de plus de 300 000 entreprises.

Pour le développement des TPE, BGE insère les entrepreneurs dans des stratégies de réseau, notamment grâce à ses outils numériques comme Mon bureau virtuel et le BGE Club.

Chaque année, 28 000 entreprises sont ainsi accompagnées par BGE dans leur développement.

Contact Presse : Marie Fabre - 01 43 20 49 02 - 06 48 68 44 83 - fabre@bge.asso.fr



A propos de France Active

France Active, un réseau au service des personnes, de l'emploi et des territoires.

En 2014, les 550 salariés et 2200 bénévoles du réseau France Active :

- > ont accompagné et financé 7 000 entreprises et contribué à créer ou consolider 33 000 emplois;
- > ont mobilisé 236M€ en concours financiers sous forme de garanties bancaires, de prêts ou d'apports en fonds propres.

Créé en 1988, le réseau associatif France Active accompagne les entrepreneurs solidaires qui créent ou consolident des emplois et les demandeurs d'emplois qui créent leur entreprise. France Active leur propose un accompagnement et des financements solidaires qui leur permettent de viabiliser leur projet et d'accéder aux circuits bancaires et financiers.

France Active est fidèle à sa vocation solidaire : 90 % des entrepreneurs soutenus sont demandeurs d'emplois au moment de la création ; 45 % des créateurs sont des créatrices et la part de moins de 26 ans atteint près de 15 %.

Contact Presse : Grégoire Lechat - gregoirel@franceactive.org 01 80 27 00 46
Zoé Boissel zoeb@franceactive.org – 01 53 24 26 23

A propos d'Initiative France

L'ambition d'Initiative France depuis 30 ans est de maintenir et créer des emplois sur tous les territoires en facilitant l'accès à la création d'entreprise. Le défi en 2016 est toujours de permettre à chaque personne qui a envie d'entreprendre, de construire un projet solide et d'obtenir les moyens nécessaires pour le réaliser et le développer, que ce soit pour créer son emploi, ou pour lancer ou reprendre une entreprise qui grandira.

Les 228 plateformes du réseau Initiative France financent chaque année avec un prêt d'honneur 19000 entrepreneurs, dont 63% sont sans emploi, pour créer et reprendre plus de 16000 entreprises qui créent près de 40000 emplois soit 2,4 emplois dès la première année.

Ces associations locales très intégrées dans leur territoire, s'appuient sur 875 collaborateurs et 15 450 bénévoles dont 4 600 parrains venus de l'entreprise pour soutenir les nouveaux entrepreneurs.

55 000 entrepreneurs sont en permanence en cours de contractualisation de suivi et 8500 sont actuellement parrainés.

En 2014, 172 Millions d'euros de prêts d'honneur ont fait lever surplus d'1 milliard d'euros de prêts bancaires. L'association de l'accompagnement, du financement et de la bancarisation, permet à ces entreprises d'enregistrer un taux de pérennité de 87 % à trois ans contre un taux national de 70 %.(source INSEE)

Contacts Presse : Samuel Beaupain - Tél : +33 (0)1 80 81 50 05 - Mail : sbeaupain@capvalue.fr
Laetitia Guittard - Tél : +33 (0)1 80 81 50 06 - Mail : laetitia.edifice@gmail.com
Amine Moussaoui - Tél : +33(0)6 99 81 59 04 - Mail : amine.moussaoui@initiative-france

A propos de Réseau Entreprendre®

Réseau Entreprendre® est un réseau d'associations de chefs d'entreprise créé en 1986 par un entrepreneur, André Mulliez. **Notre conviction** : « Pour créer des emplois, créons des employeurs ». **Notre vocation** : contribuer à la réussite de nouveaux entrepreneurs à potentiel (lauréats) en leur proposant un accompagnement humain et financier, gratuit et dans la durée, réalisé par des chefs d'entreprise passionnés, expérimentés et en activité.

- 5 200 chefs d'entreprise membres et 8 500 lauréats accompagnés depuis 1986.
- 83 implantations en France, 28 en Europe et au Maghreb.
- 1 980 entrepreneurs en cours d'accompagnement, dont plus de 900 nouveaux tous les ans qui donnent naissance à plus de 650 futures PME.
- 31 000 euros prêtés en moyenne par projet
- 92% des entreprises accompagnées sont toujours en activité après 3 années d'existence.
- 13 emplois créés ou sauvegardés par chaque lauréat à 5 ans

Contacts presse : Jennifer GHESQUIERE, 03 20 66 14 55 6 06 48 70 24 33 - jghesquiere@reseau-entreprendre.org
Souad Djouhra : 01 44 82 67 08 s.djouhra@agence-influences.fr



ANNEXE

PROPOSITION DES CINQ RESEAUX D'APPUI A LA CREATION D'ENTREPRISES AUX NOUVELLES REGIONS

Nos engagements

1. Nous nous engageons à poursuivre l'augmentation du nombre de créations d'entreprise que nous accompagnons et finançons sur les territoires.
2. Nous nous engageons à mobiliser nos salariés et nos bénévoles auprès des TPE nouvellement créées, afin d'améliorer leur pérennité, augmenter le nombre d'emplois qu'elles génèrent, favoriser leur développement leur rentabilité, et leur insertion dans les circuits économiques et financiers
3. Nous nous engageons à renforcer les coopérations entre nos réseaux au niveau régional et local, et à diffuser les expériences réussies.
4. Nous nous engageons à mesurer et évaluer conjointement l'impact de nos actions.
5. Nous nous engageons à maintenir une gestion transparente et rigoureuse de nos structures.

Pour réussir ce défi collectif, le soutien des Régions sera essentiel.

6. La Région communiquera largement sur la création d'entreprise afin d'encourager les femmes et les hommes de son territoire à entreprendre et à se faire accompagner.
7. La Région bâtira avec les réseaux un programme ambitieux d'aide à la création de TPE, en mobilisant ses moyens propres, les financements européens, et les financements de la formation professionnelle.
8. La Région encouragera la coordination et les coopérations entre nos réseaux, dans le respect de leur complémentarité.
9. La Région nous fixera des objectifs mais nous laissera la responsabilité des moyens à mettre en œuvre.
10. La Région assurera dans la durée les financements qu'elle apporte à nos réseaux, dans une logique de convention pluriannuelle d'objectifs.